



Communiqué de Presse

Dôme Constructions S.A.

Entreprise Générale de Constructions
Thier des Forges, 66 - 4140 SPRIMONT
Tel : 04/3803130 - Fax 04/3803121
info@dome-constructions.be
www.dome-constructions.be

Mécontentement face aux procédures des permis d'urbanisme

Sprimont, le 9 décembre 2009 : Dernièrement, la Région Wallonne a décidé de modifier nombre de procédures des permis d'urbanisme. Ces modifications, décidées dans un manque de concertation évident, apparaissent comme lourdes, incohérentes à plus d'un titre, et n'ont pour effet que de paralyser un peu plus un secteur déjà fortement mis à mal.

Actuellement, certains candidats bâtisseurs sont ralentis, voire bloqués injustement dans leurs démarches de permis. Dôme Constructions a donc fait savoir, comme les Architectes et d'autres entrepreneurs, son mécontentement. Nos clients ont été nombreux à nous encourager dans ce sens.

Philippe Henry, nouveau Ministre wallon de l'Environnement, de la Mobilité et de l'Aménagement du territoire, vient de déclarer vouloir une « législation efficace pour tous » et a donné instruction aux fonctionnaires délégués de traiter les dossiers avec "grande tolérance".

Bien que nous trouvions cette première démarche intéressante, elle reste insuffisante selon nous. En effet, nous prôtons une suspension pure et simple de ces nouvelles procédures. Ensuite, nous réclamons une simplification administrative radicale des procédures de demande de permis, une révision du décret sur les infractions urbanistiques et une réduction sensible des délais d'obtention.

Sébastien Weyckmans
Administrateur Délégué



Communiqué de Presse

Sources

Communiqué de Presse du Ministre Henry du 07/12/09

<http://levif.rnews.be/belga/politique/78-4-133371/permis-de-batir--le-ministre-philippe-henry-veut-une-legislation-efficace.html#>

<http://www.rtlinfo.be/info/belgique/politique/290443/le-probleme-des-nouvelles-regles-wallonnes-pour-les-permis-de-batir>